



Signataires : Sylvain Thévoz, Nicole Valiquer Grecuccio, Thomas Wenger, Isabel Jan-Hess, Grégoire Carasso, Jean-Pierre Tombola, Caroline Marti, Caroline Renold, Jean-Charles Rielle, Romain de Sainte Marie, Sophie Demaurex

Date de dépôt : 6 octobre 2026

Proposition de motion

Le démantèlement des médias romands doit cesser

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- les nouvelles suppressions de postes dans la presse romande ;
- la mise en danger voire la disparition dans le paysage romand d'une presse indépendante et plurielle, garante d'une objectivité de l'information ;
- le caractère fondamental d'une presse libre et indépendante pour permettre aux citoyennes et citoyens de se forger une opinion ;
- la dimension économique pour Genève de l'affaiblissement des médias locaux ;

invite le Conseil d'Etat

- à condamner fermement tout démantèlement de la presse ;
- à intervenir auprès des groupes Ringier et Tamedia afin d'obtenir des garanties claires sur le maintien de l'autonomie rédactionnelle des journaux et le non-licenciement des rédactions ;
- à soutenir ou créer une entité attachée à la défense des médias locaux et à la production de contenu éditorial afin de préserver la diversité des médias locaux.

EXPOSÉ DES MOTIFS

L'annonce de la suppression de 14 postes sur 74 chez Ringier était un nouveau coup de tonnerre dans la presse romande. Ces suppressions interrogent d'autant plus que Ringier annonçait en mai un bénéfice opérationnel de 120,3 millions de francs pour 2025, soit son meilleur résultat en dix ans après 2021. Cette nouvelle restructuration s'inscrit dans une succession de coupes qui affaiblissent progressivement le paysage médiatique romand. Cette érosion constante des rédactions, des emplois et des compétences journalistiques est préoccupante pour la diversité de l'information et le débat démocratique. Derrière ces suppressions, ce sont des emplois, des compétences et une connaissance du terrain qui disparaissent. Ringier avait déjà supprimé 55 postes au niveau national en 2024. D'autres groupes connaissent la même dynamique. Tamedia a annoncé la disparition des éditions papier de 20 Minutes et plusieurs dizaines de suppressions de postes, accompagnées d'un rapprochement entre rédactions romandes et alémaniques. Le lundi 5 octobre, Tamedia annonce supprimer de nouveaux postes au sein de ses journaux. Le groupe zurichois annonce biffer 34 postes à temps plein, concernant 41 personnes, dont un quart en Suisse romande. Sur les 41 collaborateurs et collaboratrices touchés, 28 travaillent dans les rédactions de Suisse alémanique et 9 en Suisse romande, où Tamedia édite notamment 24 Heures, La Tribune de Genève, Bilan et Le Matin dimanche. Comme l'a rappelé la RTS¹, les employées et employés « qui perdront leur poste seront informés d'ici fin octobre, sous réserve des résultats de la procédure de consultation en Suisse romande, indique Tamedia dans son communiqué. Il précise qu'un "plan social assorti de mesures d'accompagnement, telles que des possibilités de reconversion professionnelle ou de départ en préretraite" sera proposé ».

La RTS relève également une dynamique comparable au sein de la SSR. Les journaux GHI et Lausanne Cités s'arrêteront en décembre à moins d'être sauvés par un repreneur. Cette érosion progressive réduit les moyens consacrés au travail journalistique, affaiblit l'ancrage local des rédactions et menace à terme la diversité des voix et des sujets traités. Moins de journalistes sur le terrain, c'est aussi moins de capacité à enquêter, à suivre durablement les enjeux locaux et à faire vivre une information indépendante et pluraliste.

¹ Tamedia supprime 34 postes, dont 13 en Suisse romande | RTS

Cette évolution constitue un véritable enjeu démocratique. Il est fondamental que les emplois locaux puissent être sauvés. Le Conseil d'Etat doit s'impliquer davantage pour préserver la presse locale, garante d'une information de qualité. C'est ce que lui avait déjà demandé le Grand Conseil en 2024 par le vote de la résolution 1041 « *Pour le maintien des emplois et de la diversité de la presse locale, la Tribune de Genève doit survivre !* ». Nous nous tenons aujourd'hui aux côtés des travailleuses et travailleurs frappés et formulons également de vives inquiétudes concernant la santé au travail des journalistes encore en poste. Au-delà des mots, si nous voulons préserver la presse de la voracité des grands groupes financiers, il faudra des moyens. Un journal c'est un projet culturel. En 2024, le PS avait déposé le PL 13555, avec la volonté affirmée de créer une Fondation genevoise pour la diversité des médias locaux, dotée de 10 millions de francs et subventionnée annuellement. Ce projet de loi avait été refusé, mettant à la trappe le soutien à la création de nouveaux médias locaux et la production de contenu éditorial. Par cette motion, nous souhaitons inviter le Conseil d'Etat à se positionner et à engager toutes démarches utiles afin de créer une structure pérenne en faveur de la presse écrite et des médias locaux. Nous vous invitons chaleureusement à soutenir cette proposition de motion.